



Opération des végétations chez l'enfant

Brochure d'informations

Date d'intervention :

Service de Pédiatrie

Bureau infirmier(ère)s : 071 26 52 58

Localisation: 1^{er} étage

Service ORL

Bureau consultations : 071 26 52 12

Localisation: Rez-de-chaussée

CHRSM - site Sambre

Rue Chère-Voie, 75

5060 Sambreville

Tél : +32 (0)71 26 52 11

www.chrsm.be

www.chrvs.be

Suivez l'actualité du CHRSM
sur les réseaux sociaux



Votre enfant doit être opéré des végétations : c'est l'adénoïdectomie.

Afin que vous soyez clairement informé(e) du déroulement de cette intervention, nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information.

Votre chirurgien(ne) est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

N'oubliez pas de dire au/à la chirurgien(ne) les traitements que votre enfant prend régulièrement, et en particulier l'aspirine.

N'oubliez pas de signaler si votre enfant a déjà présenté des manifestations allergiques, en particulier médicamenteuses.

But de l'intervention

Les végétations sont un tissu lymphoïde normal, situé dans l'arrière-nez. Leur hypertrophie ou leur infection chronique est très fréquente chez l'enfant.

L'ablation des végétations est justifiée en cas :

- > D'obstruction nasale, de ronflement ou d'apnées du sommeil;
- > De rhino-pharyngites récidivantes et de leurs complications, notamment les otites.

Réalisation de l'intervention

L'intervention est généralement réalisée en hospitalisation chirurgicale de jour et sous anesthésie générale.

Une consultation d'anesthésie pré-opératoire est indispensable.

Il est de la compétence de l'anesthésiste de répondre à vos questions concernant l'anesthésie.

L'intervention est rapide et s'effectue à l'aide d'une curette introduite par la bouche. Elle permet d'enlever la majeure partie des végétations.

Les suites opératoires sont, généralement, simples.

Un petit mouchage avec saignements persiste pendant les premières heures.

IMPORTANT

8 jours avant l'intervention, l'acide acétylsalicylique (Aspirine, Aspro, Sédergine, Aspégic) est strictement interdit à cause du risque de saignement !

Risques

Risques immédiats

Un saignement plus abondant peut, dans certains cas, nécessiter un geste local.

Plus rarement, un épisode infectieux rhinopharyngé ou une otite aiguë peut survenir.

Risques secondaires

L'ablation des végétations ne met pas à l'abri d'une récurrence ultérieure de la pathologie nasale ou des otites.

Complications graves et/ou exceptionnelles

Tout acte médical, investigation, exploration, intervention sur le corps humain, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, recèle un risque de complication.

Complication rarissime

Une inhalation de sang peut se produire lors de l'intervention. Celle-ci peut être responsable d'une infection broncho-pulmonaire qui nécessitera un traitement médical.

Une hémorragie importante est exceptionnelle, nécessitant alors un geste d'hémostase sous anesthésie générale.